

Règlement de la tombola « Run my UPVD » organisée par la Fondation UPVD

Article 1 – Organisation

Dans le cadre de la journée handicityenne de l'UPVD et de son événement « Run my UPVD », la Fondation UPVD organise du mercredi 12 février 2020 au jeudi 12 mars 2020, une tombola, dont le but est de lever des fonds afin d'accompagner les parcours des étudiants en situation de handicap inscrits à l'Université de Perpignan Via Domitia.

Les fonds collectés seront reversés au bureau du handicap de l'UPVD en vue d'acquérir des matériels d'accessibilité, des ordinateurs et de financer des secrétaires d'examens et des tuteurs.

Article 2 – Participants et conditions de participation

La tombola est ouverte à toute personne physique majeure, ou mineure avec autorisation du tuteur légal résidant en France Métropolitaine.

Toute personne ayant acheté un ticket de tombola peut participer à la tombola.

Les organisateurs de « Run my UPVD » et les membres délivrant les bons de participation ne peuvent participer à cette tombola.

400 billets de tombola seront mis en vente au prix de 2 € par l'Université de Perpignan et sa fondation.

Article 3 – Dotation

Cette tombola est dotée de treize lots d'une valeur globale de 1 581 €, et est ainsi composée de :

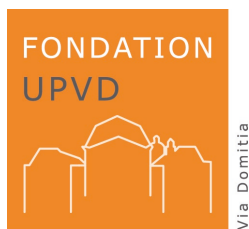
1. Une montre de la Bijouterie Blanc Font-Romeu d'une valeur de 25 € ;
2. Un lot de divers produits de l'Université de Perpignan Via Domitia : 1 sweat, 1 totebag, 1 casquette, 1 gourde, 1 tour de cou d'une valeur de 29 € ;
3. Un lot comprenant un sweat et une serviette ESHN de la Fondation de l'Université de Perpignan Via Domitia d'une valeur de 33 € ;
4. Un lot de divers jouets de King Jouet : un sac de sport Spiderman + accessoires de coiffure Doc McStuffins + Malette à dessin Spiderman + porte bijoux Reine des neiges + 12 crayons de couleurs Minions + Plaid Tortues Ninjas 100x150, d'une valeur totale de 45 € ;
5. Un lot de divers jouets de King Jouet : un sac de sport Mickey + Montre Violetta + journal intime Minnie + serviette de bains princesses + petit sac Spiderman + 3 crayons et tailles

- crayons Tortues ninja + 8 wax crayons Tortues ninja + 12 crayons de couleur Tortues Ninja, d'une valeur totale de 46 € ;
6. Un lot de la Pharmacie Font-Romeu avec divers produits : un sac Avène + une écharpe Avène + une pochette téléphone waterproof Avène + un mug céramique + un thermomètre + un vide poche + un kit voyage + une chaufferette mains + une boîte pharmacie + deux savons d'Alep dans des boîtes en osier, d'une valeur totale de 50 € ;
 7. Un lot de la Quincaillerie Font-Romeu : Couvre lit et taie assortie + porte lettres mural + seille patatière ovale + Charcuterie en conserve de chez Joffre Font-Romeu, d'une valeur totale de 62 € ;
 8. Un lot de divers jouets, de King Jouet : Assault striker DCR-012 light strike et scope lunette visée + Geegee friends poste soins pour chevaux, d'une valeur totale de 80 € ;
 9. Un lot de divers jouets de King Jouets : Jeu vapor double vision Battle + petit sac Spiderman + petit sac La reine des neiges + Déco kit le salon Fluttershy et Pinkie Pie MyLittlePony + carnet de notes spirale A6 La reine des neiges + sac bandoulière la Reine des neiges + accessoires de mode Princesse Sofia + journal intime Reine des neiges, d'une valeur totale de 105 €
 10. Un lot de deux forfaits de ski pour une journée à Altiservice Font-Romeu P200 + Fondue pour deux personnes sur réservation à l'Hôtel des Pyrénées de France, d'une valeur totale de 117 € ;
 11. Abonnement annuel d'un cours par semaine chez Dynamic Studio, d'une valeur de 320 €
 12. Deux Pass de quatre jours aux Déferlantes, d'une valeur de 320 € ;
 13. Quatre forfaits de ski pour une journée à Altiservice Font-Romeu P200 + quatre locations ski/surf pour une journée pour quatre personnes à Ski Service + Buff (tour de cou) + Bonnet et gants + Produits divers de la Pharmacie des Angles : un gel douche Klorane + une crème douche Klorane + Ma petite boîte à bobos Urgo + Ma petite trousse à bobos Urgo + deux savons crème Klorane + Spray velouté Monoï Polysianes + Gelée nacrée monoï Polysianes + Bain dissolvant doux ongles + Trousse secours premières urgences Laboratoire Gilbert + Pochette téléphone waterproof Avène + Boîte métal laino, d'un valeur totale de 349 €.

Article 4 – Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le jeudi 12 mars 2020, lors de l'action « Run my UPVD » sur le campus Moulin à vent de l'Université de Perpignan, en présence de Xavier PY, Président de l'UPVD et de la Fondation UPVD – ou d'un représentant désigné par ses soins – et de plusieurs témoins pour attester de sa conformité et de son bon déroulé.





Université de Perpignan



Si le bon de participation est illisible, ou mal complété, celui-ci sera considéré comme nul, et un nouveau tirage sera réalisé pour déterminer le gagnant du lot.

S'il y a l'existence d'une tricherie avérée, le bulletin de la personne concernée sera retiré et considéré comme nul.

Article 5 – Retrait des lots

Les lots seront distribués lors du tirage au sort. Si les gagnants ne sont pas présents lors du tirage au sort, ils seront contactés par la Fondation UPVD par mail et téléphone.

Les gagnants s'engagent alors à venir récupérer leur lot directement à la Fondation UPVD – campus centre-ville – 1 Rue du Musée – 66000 Perpignan.

La date limite de retrait des lots est fixée au 13 avril 2020. Les personnes souhaitant récupérer leur lot mais qui ne se seront pas manifestées avant cette date se verront déchués de leur droit, et perdront la propriété du bien.

Article 6 – Limitation de responsabilité

La Fondation UPVD se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'opération, en raison de tout événement sans que sa responsabilité ne soit engagée. Dans ce cas, les participants se verront remboursés du prix du ticket de tombola, sur présentation de ce dernier.

Article 7 – Contestation et litige

Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française.

La participation à cette opération implique l'acceptation pleine et entière du participant à ce présent règlement.

Toute contestation liée à cette opération, devra se faire par manuscrit, dans un délai de 7 jours suivant la déclaration des gagnants à l'adresse suivante : Fondation UPVD – Campus centre-ville – 1 Rue du Musée – 66000 Perpignan.

Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation de la part des participants. Le gagnant ne peut en aucun cas réclamer le remplacement du gain, par un autre, ou exiger remboursement de ce dernier.



Article 8 – Dépôt et consultation du règlement

Ce règlement des opérations est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande, auprès de la Fondation UPVD. Il est également consultable sur le site de la Fondation UPVD : www.fondation.upvd.fr

Article 9 – Informations personnelles

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de la présente tombola sont traitées conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à la directive européenne n° 95/46 du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Nous vous informons qu'il ne sera pas constitué de fichiers des personnes qui auront participé à la tombola.

Les participants sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de cette tombola, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.

Les participants bénéficient auprès de l'Organisateur, seul destinataire de ces informations, d'un droit d'accès, de rectification et d'annulation des informations recueillies les concernant.

